



à Monsieur Hélié Olivier
Directeur de la DR 44/85
4 Rue du président Herriot
CS49005
Nantes cedex 1

Nantes, le vendredi 23 Octobre 2020

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Le syndicat départemental CGT FAPT de Loire-Atlantique dépose **un préavis de grève illimité qui débutera le Mardi 3 novembre 2020 sur le secteur de St Brévin les Pins.**

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels cadres et non cadres, fonctionnaires et contractuels **du Secteur de St Brévin les Pins.**

Le préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Le remplacement des absences pour assurer l'effectif nécessaire afin de respecter les plannings, les accords, nos conditions de travail, notre santé, notre sécurité, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, nos clients, les élus et les ouvertures de bureaux.
- L'amélioration du système de remplacement afin de garantir les conditions de travail qui nous permette l'accueil qu'attend notre clientèle.
- Assurer un nombre d'agents suffisants en matinée sur le bureau centre.
- L'amélioration des échanges avec les agents et la prise en compte de leurs avis dans la recherche de solutions et dans le fonctionnement du secteur.
- Le maintien des bureaux actuellement présents sur le secteur en bureaux de plein exercice et le développement des services de proximités qu'on y proposent.

Ainsi que pour des décisions urgentes :

- Le report de l'ETD prévu mardi 27 octobre 2020.
- La prolongation du contrat de l'interimaire pour la semaine du 26 au 31 octobre 2020

Dans le cadre de ce préavis, la CGT demande à être reçue avec les autres organisations syndicales dépositaires d'un préavis de grève, sur le Secteur de St Brévin les Pins.

En attendant l'ouverture de négociations sur les revendications, veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération.

Pour le syndical départemental :

Pour la CGT FAPT 44
Sylvain LAMBLLOT
Secrétaire Général

